

La sensibilité cinétique des corps, une vulnérabilité porteuse d'agentivité ?¹

Camille Zimmermann*

Résumé

La sensibilité cinétique est un concept issu de la phénoménologie qui comprend les sensations des mouvements à l'intérieur et autour du corps. Nous souhaitons réhabiliter ce concept en tant que connaissance, afin de défendre le rôle du corps dans le savoir et de dénoncer certaines injustices épistémiques. Pour appuyer cela, les éthiques du care nous aideront à reconnaître une légitimité politique envers la vulnérabilité de nos mobilités corporelles. L'intérêt pour la sensibilité cinétique est de permettre à l'agent.e de se soucier de sa relation à l'environnement, en développant un accès pédagogique envers son corps et par l'attention portée envers ses possibilités de mouvement. L'agent.e apprend alors à choisir une manière de s'orienter au sein de l'organisation socio-politique présente. Ainsi, nous travaillerons les liens entre la phénoménologie, les éthiques du care² et l'injustice épistémique dans le but de comprendre l'agentivité de manière incarnée, sensible et vulnérable.

¹ Cet article suit les règles de rédaction épïcène de l'Office québécois de la langue française. Le terme « sujet » n'est pas féminisé pour marquer la problématique de la féminisation en philosophie. Le terme « agent » est féminisé. Ils sont tous deux utilisés selon le vocabulaire des auteur.e.s cité.e.s.

* L'autrice est étudiante à la maîtrise en philosophie (Université du Québec à Montréal).

² Nous utilisons le terme « Éthiques du care » au pluriel, car nous y reconnaissons différentes théories. Nous citerons ici les recherches de Joan C. Tronto et Sandra Laugier pour leur accent mis sur l'importance des relations desquelles découle la notion de responsabilité, à la fois interpersonnelle, politique et environnementale. Laugier, S. (2015), « Care, Environnement et éthique globale ».

Introduction

Cet article reprend le tournant corporel proposé par Maxine Sheets-Johnstone comme alternative à la conception cartésienne de la dualité corps-esprit, car elle ne prend pas en compte l'incarnation des sujets dans la formation du savoir³. Ce tournant corporel considère l'« animation » comme le fondement de notre vie incarnée humaine et non humaine. L'animation, en phénoménologie, se définit par la mise en mouvement de nos corps, autrement dit la sensibilité cinétique ou « kinesthésie ». *Kines* désigne en grec le mouvement et *aesthesia* la sensibilité⁴. Nous défendons l'importance des kinesthésies en tant que savoir, autrement dit, une compréhension sensible du monde à partir du mouvement. Cette connaissance permet à la fois de se réapproprier son corps face au contrôle et à la discipline issus des conditionnements sociaux et de rendre intelligible le mouvement en donnant de la légitimité à un ensemble de savoirs incarnés. Nous proposons alors de sortir de la dichotomie entre le corps et l'esprit par le développement de la sensibilité cinétique, ou de la connaissance issue du corps en mouvement.

Les savoirs incarnés et les soins envers les corps sont encore souvent dévalorisés et associés à des groupes sociaux non-dominants, comme celui des femmes. Les éthiques du care défendent une ontologie vulnérable et interdépendante, et dénoncent l'oubli de l'attention, à la fois sociale et politique, envers des relations qui rendent nos vies possibles⁵. En ce sens, un accent politique est mis sur notre positionnement, notre orientation et notre sensibilité cinétique par rapport aux autres et aux espaces. L'objectif de cet article n'est pas de revaloriser un savoir incarné qui appartiendrait seulement à un groupe social non-dominant. Il s'agit plutôt de revaloriser différents savoirs incarnés auxquels des groupes dominants n'ont pas été associés et d'insister sur le fait qu'ils soient

³ « [...] like the linguistic turn initiated independently by philosopher Ludwig Wittgenstein and anthropologist Claude Lévi-Strauss, a corporeal turn calls upon us to attend to something long taken for granted. In the present instance, it asks us to be mindful of movement » (Sheets-Johnstone, M. (2010), *The Primacy of Movement*, p. xix).

⁴ Fricker, M. (2007), *Epistemic Injustice and the Power of Knowing*.

⁵ Laugier, S. (2015), « Care, environnement and global ethics ».

concernés par ces savoirs. En effet, la participation à la formation du savoir est considérée différemment selon l'identité sociale de la personne. Cette problématique est l'objet de l'injustice épistémique théorisée par Miranda Fricker⁶. Toutefois, comme le souligne Amandine Catala, cette approche sous-entend une perspective « logocentrique » de la connaissance, c'est-à-dire des savoirs propositionnels centrés sur l'usage de la raison et du langage verbal⁷. En ce sens, nous nous appuyerons sur la critique de Catala, car elle propose une théorie pluraliste de l'agentivité épistémique et y inclut des savoirs implicites dont ceux incarnés. Tel que le formule Catala:

First as epistemic injustice is a particular type of injustice that affects individuals specifically in their capacity as knowers or epistemic agents, and as epistemic agency can be propositional, practical, tacit, embodied, and affective, epistemic injustice can also take any of these forms⁸.

Nous proposons ici de reconnaître l'agentivité épistémique à partir de la sensibilité cinétique qui comprend un état de vulnérabilité propre à notre dépendance envers notre corps, l'environnement et les autres. Le défi proposé par cette recherche est alors de lier la vulnérabilité propre de la sensibilité cinétique avec celle des éthiques du care au sein du projet de l'injustice épistémique. Les éthiques du care, par exemple, complètent l'apport de la sensibilité cinétique en ajoutant une dimension politique envers la contrainte ou l'aisance à développer notre participation sensible au monde. En outre, la dimension politique de la sensibilité cinétique renforce la théorie pluraliste de l'agentivité épistémique : premièrement elle rend visible les conditions incarnées et sensibles nécessaires pour la formation du savoir, deuxièmement elle facilite l'analyse de mécanismes tacites d'oppression concernant la participation à la formation du savoir des agent.e.s.

⁶Nous soulignons que d'autres chercheurs.euses ont écrit à propos des injustices liées à l'accès, la formation et la communication de savoirs, notamment via le féminisme marxiste, le *Black feminism* et la *Standpoint Theory*.

⁷Catala, A. (2020), « Metaepistemic Injustice and Intellectual Disability : a Pluralist Account of Epistemic Agency ».

⁸*Ibid.*, p. 468.

Conséquemment, la question à laquelle nous voulons répondre est la suivante : comment la vulnérabilité de la sensibilité cinétique donne-t-elle accès à une agentivité épistémique ?

La thèse défendue est que cette sensibilité, par le souci de sa mise en relation au monde, offre un choix d'orientation possible et développe une capacité à former et communiquer des connaissances pratiques, tacites et incarnées.

Afin de démontrer cela, le cadre de cette recherche sera interdisciplinaire. Premièrement, la phénoménologie de Sheets-Johnstone donne un point de vue individuel et subjectif pour comprendre la vulnérabilité des corps à partir de la sensibilité cinétique. Nous nous concentrerons alors sur les atouts que cette sensibilité peut apporter aux recherches féministes. Deuxièmement, les éthiques du care inscrivent leur analyse au sein d'un cadre de philosophie féministe à analyse structurelle. Le terme « structure » désigne ici un ensemble de pratiques et de concepts avec lesquels les agent.e.s organisent leurs relations sociales. Nous verrons comment les éthiques du care valorisent la vulnérabilité des corps et de leurs mobilités, (1) par leurs revendications sociales envers les métiers du care, et (2) en conférant aux kinesthésies un rôle dans la perception et la compréhension de la mise en relation aux autres. Troisièmement, nous étudierons le type de justice épistémique qu'une telle recherche tente de proposer pour que la vulnérabilité des corps soit reconnue dans sa participation à la formation du savoir. Nous considérerons des pratiques corporelles, telle que la danse et le Wen-Do, pour l'appropriation des possibilités de mouvements et la reconnaissance de la participation du corps à la formation du savoir.

1. Contexte philosophique

Cette partie présente deux atouts de la sensibilité cinétique pour les recherches féministes. Nous nous arrêterons ensuite sur le type d'apprentissage et de vulnérabilité que Sheets-Johnstone associe à cette sensibilité.

1.1. *Animation, cognition et agentivité*

Le concept de « corps animé » issu de la phénoménologie est intéressant pour les recherches féministes, car il critique la dualité entre le corps et l'esprit de l'approche cartésienne qui définit la subjectivité détachée de ses sens. Plus spécifiquement, les deux atouts propres à l'« animation », synonyme de sensibilité cinétique, sont un accès pédagogique envers son corps et le développement de ses possibilités de mouvement. Ces deux éléments redonnent une importance première à l'incarnation des sujets et dépassent par là même le dualisme cartésien. Comme l'indique Sheets-Johnstone en l'introduction à *The Primacy of Movement* :

This book is about movement. (...) It is about learning to move ourselves. It is about how movement is at the root of our sense of agency and how it is the generative source of our notions of space and time. It is about how self-movement structures knowledge of the world, how moving is a way of knowing and how thinking in movement is foundational to lives of animate forms⁹.

Tout d'abord, l'accès des sujets à leur corps issu de l'approche dualiste du cartésianisme est souvent lié à une attitude de contrôle ou de discipline. Cela s'illustre, par exemple, lors de la réalisation d'une performance sportive ou bien l'adoption d'un comportement adéquat envers des normes sociales tel que le montre l'étude d'Iris Marion Young¹⁰. L'accès du sujet envers son corps prend la forme d'une attitude à l'égard de ce dernier. Selon les deux exemples cités (la performance sportive et le comportement social), l'attitude comprend une certaine séparation entre le sujet et son corps, dans le sens où le corps est un objet qui répond à un savoir et à des normes externes. Le corps n'offre pas de savoir en lui-même, il est un objet à connaître. En revanche, les sensations cinétiques du corps peuvent générer un

⁹Sheets-Johnstone, M. (2010), *The Primacy of Movement*, p. xvii.

¹⁰Young décrit la motilité du groupe social des femmes selon l'apprentissage de normes et de règles sociales qui disciplinent leur corps afin d'être conforme au genre qui leur est assigné. Nous développerons son travail en troisième partie de l'article. Young, I. M. (1980), « Throwing Like a Girl ».

accès pédagogique envers ce dernier. Sheets-Johnstone caractérise cette attitude comme un apprentissage du corps, par exemple, porter attention aux possibilités multiples de mouvements qui peuvent se développer à partir de nos gestes habituels et conformes aux attentes sociales. Le corps est alors une source d'apprentissage par la sensibilité de sa mobilité. Dans cette deuxième attitude, dite exploratrice, le corps est actif dans la formation du savoir.

Le deuxième atout de la sensibilité cinétique est le développement des mobilités des agent.e.s pour s'approprier l'espace environnant. Ces possibilités de mouvement se rassemblent dans le répertoire des « I cans »¹¹. Celui-ci dépend également des dispositions de l'agent.e et du mouvement effectif associé à la proprioception, autrement dit, la sensibilité interne de l'appareil moteur de l'organisme animé¹². Ce répertoire s'acquiert au cours de la vie et se modifie selon les apprentissages. Il comprend par exemple le fait de pouvoir s'étirer, se tourner, attraper, reculer, etc. Ce répertoire témoigne de la manière avec laquelle nous nous développons au sein des corps que nous sommes, manière qui dépend de l'exploration que nous accordons aux sensations cinétiques de notre corps animé¹³. En ce sens, l'accès au corps influence le développement du répertoire des « I cans », car c'est en portant attention à ce corps sensible et animé que nous pouvons explorer les possibilités de mouvements qui nous sont propres. Ces caractéristiques de la sensibilité cinétique se rassemblent dans la question de Sheets-Johnstone : « Qu'est-ce que ce corps permet en matière de mouvement¹⁴ ? » Autrement dit, qu'est-ce que l'animation de mon corps me permet ou m'apprend à faire et à comprendre ?

¹¹ Le terme « I can » est emprunté à Husserl. Sheets-Johnstone l'utilise au pluriel, car il comprend les possibilités de l'organisme animé dans un espace et un temps précis pour répondre et se mouvoir dans le monde (Sheets-Johnstone, M. (2010), *The Primacy of Movement*, p. xxii, 60, 177).

¹² *Ibid.*, p. 62.

¹³ « In our spontaneity of movement, we discover ourselves as animate organisms. These kinetic-kinesthetic self-discoveries constitute their own specific repertoire of "I cans" (...): I can stretch, I can twist, I can reach, I can turn over, and so on [...] » (*Ibid.*, p. 118).

¹⁴ « What does this body allow in terms of movement? » (*Ibid.*, p. 20).

La sensibilité cinétique ouvre la réflexion sur un corps en tant qu'il est au fondement de notre perception, cognition et agentivité. L'agentivité liée à la conception dualiste du cartésianisme comprend la capacité d'un.e agent.e à agir dans le monde selon les choix issus de son activité réflexive. À l'inverse, Sheets-Johnstone la définit plutôt à partir du mouvement lui-même. Au sein de ses recherches en sciences cognitives, elle se rapproche d'une compréhension de la cognition 4E¹⁵. Autrement dit, la perception et la cognition sont directement reliées à travers l'action. L'auteure rejoint ce type de cognition en insistant sur l'importance des kinesthésies. La sensibilité cinétique, à travers le mouvement du corps au sein de l'action, génère une perception et une compréhension incarnée de la capacité d'un.e agent.e à agir dans le monde¹⁶. Ce que fait un organisme animé, comment et quand il se meut, est déterminé à chaque moment par la situation dans laquelle il se trouve. L'agentivité se définit alors comme une participation au monde caractérisée par une qualité continue de mouvements de l'organisme. Cette qualité comprend des mouvements qui n'aboutissent pas toujours à une action effective. Toutefois, le fait même de sentir cette mobilité continue, ne serait-ce que la respiration, un comportement involontaire, témoigne d'une relation et d'une interaction avec le monde. Cette compréhension est déterminante, car nous voyons que l'agentivité inclue la dépendance de l'agent.e envers son milieu et la reconnaissance de sa participation au monde avec la possibilité que certains gestes n'aboutissent pas. L'agentivité issue de la sensibilité cinétique est donc une perception reliée à l'action qui génère une compréhension de soi en dépendance à l'environnement. En outre, cette agentivité est liée à la vulnérabilité de l'agent.e, car la sensibilité cinétique se perçoit au sein de l'interaction avec l'environnement, tout en comprenant certains gestes « fragiles » ou « hésitants », qui s'arrêtent au cours de leur réalisation. Il semble alors que nous puissions quitter le dualisme cartésien, où la

¹⁵La cognition 4E est « Embodied », incarnée, « Embedded », située au sein d'un contexte, « Enacted », réalisée à travers l'action, « Extended », étendue à des éléments extérieurs tels que des ordinateurs qui convergent de la mémoire (Newen, A. *et al.* (2018) *The Oxford Handbook of 4E Cognition*).

¹⁶« Agents – those having the power to act – necessarily have a kinesthetic sense of their own movement » (Sheets-Johnstone, M. (2011), *The Primacy of Movement*, p. 51).

perception, l'action et la cognition sont étroitement liés. Les kinesthésies sont au cœur de ces trois activités, tout en considérant des mouvements non-effectifs, tacites, qui participent à développer notre relation et interaction avec l'environnement.

1.2 Apprentissage et vulnérabilité

L'argument de Sheets-Johnstone qui montre l'importance de la sensibilité cinétique concernant la cognition et l'agentivité est le suivant. L'agent.e expérimente et accède à des possibilités de mouvements par le fait qu'elle se meut : le «I move». Cette mobilité comprend trois caractéristiques : l'espace, le temps et le dynamisme des mouvements à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisme. Grâce à cette mobilité, l'agent.e «fait», ielle agit dans le monde de manière non réfléchie. Ce «faire», par expérience répétée et par l'attention portée envers les sensations de ses mouvements continuels, forme des «je peux faire». Ces possibilités de mouvements sont apprises par les expériences répétées et deviennent accessibles pour diverses situations que l'agent.e va rencontrer. Ces «je peux faire» se rassemblent au sein d'un répertoire comme étant des «je peux», le répertoire des «I cans», qui se modifie selon les «je peux faire» nouvellement appris ou ceux qui ne sont plus expérimentés. À travers ce répertoire, l'agent.e comprend sa participation dans le monde et acquiert des connaissances alors une double capacité, car elle est en même temps une «habileté» à agir dans le monde et une capacité à connaître ce monde à partir des mouvements et des actions¹⁷.

Sheets-Johnstone caractérise l'apprentissage propre à la sensibilité cinétique avec deux éléments qui accordent une importance à la vulnérabilité. Tout d'abord, cet apprentissage s'expérimente lors de la petite enfance. Nous sommes alors dans une profonde vulnérabilité, car nous n'avons pas encore de repères afin d'habiter un monde saturé d'informations sensorielles, émotionnelles et idéelles. Nous apprenons progressivement et à partir de nos déplacements les limites de notre corps, celui des autres êtres vivants et des objets autour de

¹⁷ « It is fundamental not only to our knowledge of “which thing in the world we are”, it is fundamental both to our ability to make our way in the world, to move knowledgeably in it, and to our knowledge of the world itself » (Sheets-Johnstone, M. (2010), *The Primacy of Movement*, p. 51).

nous. Au sein de ces expériences se forment une compréhension de soi et de l'espace. Au fil des années, nous adoptons des habitudes de comportements afin de nous éloigner de l'inconfort d'une vulnérabilité liée à la dépendance envers l'environnement et les autres pour survivre¹⁸. En effet, nous avons expérimenté des possibilités de mouvements afin d'interagir avec une assurance au lieu d'être plongé.e dans l'inconnu. Ces mouvements nous sont devenus familiers et nous nous comprenons à travers eux. Nous n'avons alors plus besoin de porter attention à la sensation de nos mouvements. Toutefois, en nous éloignant de notre sensibilité cinétique, nous limitons notre capacité à former de nouveaux gestes pour apprendre avec nos corps à habiter et comprendre le monde. Sheets-Johnstone démontre que cet apprentissage est toujours accessible en travaillant sur nos habitudes de mouvements. En ce sens, elle s'inspire de ses pratiques en improvisation de danse où il est par exemple proposé de placer de l'étranger, synonyme d'inconnu, dans le familier, c'est-à-dire nos mouvements habituels. Tel que le soutient Sheets-Johnstone : «By making the familiar strange, we familiarize ourselves anew with the familiar¹⁹». Par ailleurs, elle associe cette expérience à un certain degré de liberté :

I can for example, lift my head abruptly or in a sustained manner; I can open my mouth minimally or widely; I can kick my legs rhythmically or at random; and so on. Any movement we make has certain degrees of freedom. That it does that our movement is freely variable – is a measure of the qualitative nature of movement and potential conceptual richness of our unfolding kinaesthetic consciousness. It is furthermore suggestive of how spatialities and temporalities are kinetically created – and even of how space and time are fundamentally constituted in and through our experience of self-movement²⁰.

En ce sens, la perception de notre sensibilité cinétique est utile aux recherches féministes, car elle déjoue la dichotomie entre le corps et

¹⁸ Sheets-Johnstone, M. (2010), *The Primacy of Movement*. p. 123.

¹⁹ *Ibid.*, p. 122-123.

²⁰ Sheets-Johnstone, M. (2010), *The Primacy of Movement*. p.119.

l'esprit grâce à une compréhension du monde à partir de notre variation de possibilités de mouvements. En outre, l'exploration de ces possibilités développe une relation pédagogique envers le corps. Celle-ci nous met alors face à notre vulnérabilité, puisque nous quittons le confort du contrôle et du maintien d'habitudes de mouvements afin de survivre au sein de l'environnement. De plus, l'apprentissage d'un répertoire de mouvements élargit nos manières de nous relier au monde. Nous pouvons alors choisir et nous approprier plus facilement une orientation au sein de notre environnement. Toutefois, comment les conditions sociales impactent-elles ce savoir incarné ?

2. Vulnérabilité

Dans cette partie, nous analyserons comment le point de vue structurel²¹ des éthiques du care reconnaît l'importance de la vulnérabilité des corps : premièrement par la valorisation de métiers du care liés à la prise en charge de cette vulnérabilité ; deuxièmement par l'apport de la perception des sensations cinétiques afin de développer une compréhension de notre mise en relation avec des personnes issues de groupes sociaux différents. Nous illustrerons ce second point avec une recherche en danse sur l'élaboration d'une justice sociale pratique à partir du mouvement et du « care-sharing »²².

2.1. *Vulnérabilité – revendication et valorisation des métiers du care*

La relation avec laquelle l'agent.e s'oriente dans le monde contient une dimension politique et éthique. D'un point de vue structurel, les relations d'interdépendance caractérisent une vulnérabilité ontologique des personnes. Cette vulnérabilité est favorisée ou contrainte selon la reconnaissance et la prise en charge politique des besoins des différents groupes sociaux. À cet effet, les éthiques du care nous intéressent, car elles montrent que les groupes dominants

²¹ Les structures désignent l'organisation de nos pratiques sociales par les normes, les idéologies, les institutions. De plus, l'analyse au niveau structurel porte sur les groupes sociaux et non les individus.

²² Eales, L. et D. Goodwin (2015), « “We all carry each other, sometimes”, care-sharing as social justice practice in integrated dance ».

ont des conditions de vie privilégiées, puisqu'ils peuvent déléguer la prise en charge de leur vulnérabilité ontologique à d'autres groupes non-dominants, par exemple celui des femmes, mais également d'autres groupes comme des personnes issues de l'immigration. Afin de dénoncer cela, les éthiques du care présentent les enjeux structurels de la vulnérabilité notamment par des revendications sociales²³. La prise en charge politique et sociale de la dépendance des agent.e.s instaure des relations d'interdépendance dont l'objectif est de briser «la chaîne des vulnérabilités». Cette chaîne est une répartition inégale des tâches de soin et fonctionne par la délégation des prises en charge de la vulnérabilité physique et sociale des groupes sociaux dominants à des groupes non-dominants. Les métiers du «care» sont par exemple les infirmières et infirmiers, les travailleuses et travailleurs sociaux, les éducatrices ou éducateurs en garderie, les métiers d'assistance, de soins, de ménages à domicile. Plus spécifiquement, ces métiers permettent à d'autres agent.e.s de ne pas se préoccuper de certaines responsabilités qui limitent ou restreignent leur orientation vers la réussite sociale, le temps accordé à la carrière et au mérite. En effet, ces tâches sociales limitent l'autonomie liée à l'indépendance des agent.e.s et leur délégation à d'autres maintient pour certains groupes le privilège de cette autonomie. En ce sens, les éthiques du care dénoncent le manque de considération de la vulnérabilité des corps, notamment par des revendications faites aux institutions pour obtenir une revalorisation et de meilleures conditions de travail pour les professions de soins directs. Ces revendications sont, par exemple, des augmentations de salaires, une meilleure répartition des tâches de soin par les institutions et donner de la visibilité aux personnes exerçant ces métiers

La sensibilité cinétique est utile aux éthiques du care, car elle développe une perception de notre interaction avec l'environnement, dont notamment constitué par les relations avec d'autres personnes qui nous permettent de vivre. Les métiers du care font partie de ces relations, mais ils ne sont pas les seuls. En effet, il s'agit de porter attention sur ce qui permet cette vie ordinaire et fragile que nous

²³ L'éthique du care a commencé avec les travaux de Carol Gilligan. Gilligan, C. (1982), *In a Different Voice*. Nous l'abordons dans cette première sous-section avec le livre de Fabienne Bruyère (Bruyère, F. (2011), *L'éthique du care*).

menons²⁴. En ce sens, les éthiques du care questionnent « ce qui rend nos vies possibles et que pour cela même nous ne voyons pas et négligeons délibérément²⁵ ». Les éthiques du care peuvent alors donner un rôle particulièrement important à la perception liée à la sensibilité cinétique, car elle développe notre attention envers des relations tacites et nécessaires à notre survie.

2.2. Care et mouvement : perception des enjeux tacites de mise en relation

Outre le fait que les éthiques du care aident à penser les enjeux structurels des métiers qui prennent soin de la vulnérabilité, elles appuient également les concepts de corps, de sensibilité et de mouvement. L'interdépendance entre les êtres humains et leur environnement est un concept qui relie la sensibilité cinétique et l'agentivité épistémique d'un point de vue féministe. Nous apprenons à nous mouvoir en relation, tout comme nous développons notre savoir selon nos positionnements sociaux. Cela rejoint l'apprentissage cinétique proposé par Sheets-Johnstone qui nous rappelle à l'état de dépendance envers l'environnement pour porter attention aux variations cinétiques de nos mouvements habituels. Il est donc pertinent de relier la sensibilité cinétique aux éthiques du care, car ces éthiques veulent revaloriser la vulnérabilité et l'interdépendance des agent.e.s. Cela signifie, entre autres, de revenir à la corporalité et aux mouvements. Si la connaissance se forme dans des partages avec d'autres agent.e.s, alors le rôle des corps prend une plus grande importance, en tant qu'expression incarnée de l'agent.e dans les relations de partage du savoir.

Nous illustrons cet argument à l'aide de la recherche en danse. Cette pratique est liée aux soins de différentes façons, que ce soit par la thérapie ou bien le développement d'ateliers créatifs et politiques. Au sein de l'ouvrage *The Oxford Handbook of Dance and Wellbeing*, différents outils ont été rassemblés sur ce que la pratique de la mobilité du corps apporte d'un point de vue éducatif, communautaire et de la santé pour des groupes sociaux dominants et non-

²⁴ Laugier, S. (2015), « Care, Environnement and Global Ethic », p. 135-136.

²⁵ *Ibid*, p. 142-143.

dominants²⁶. Nous insisterons ici sur ce que Sandra Laugier caractérise comme un des fondements des éthiques du care : développer son *attention* envers la situation au sein de laquelle nous sommes en relation. Il n'y a pas d'*a priori* ni de règles universelles qui dictent une bonne manière de se conduire au sein de ces éthiques. L'accent est mis sur les enjeux propres au contexte²⁷. La question se pose alors de savoir comment apprendre à percevoir ces enjeux. Nous pensons que la sensibilité cinétique favorise le développement de l'attention envers la situation. Elle peut rendre intelligible des tensions entre les personnes, comme des sensations d'inconforts ou des malaises qui expriment une négociation difficile entre les limites et les besoins des membres de groupes sociaux différents. Cet apport, que nous associons à la sensibilité cinétique, est un des constats de la recherche réalisée par un groupe de danseurs et de danseuses sous la direction de Lindsay Eales en 2015 avec l'Université d'Alberta. Les quatorze participant.e.s ont été choisi.e.s selon leurs expériences variées en matière de handicap, d'immigration, de genre, de pauvreté et d'autres formes de marginalisation²⁸. Au sein de leurs pratiques, un des apports majeurs de la danse fut de travailler sur les sensations d'inconforts. L'expression de ces malaises lors des séances de discussion a permis d'en prendre soin. En les considérant, les participant.e.s ont appris ensemble à développer des pratiques où chacun.e a pu s'investir. Plus précisément, cette préoccupation collective envers ces sensations a donné de la visibilité aux conditions plus difficiles pour certain.e.s à participer. L'objectif de ce groupe n'est pas thérapeutique, mais plutôt d'élaborer une justice sociale pratique à partir du partage de soin et de la danse. Le « care-sharing »²⁹ est un terme qu'un des participant.e.s a proposé pour caractériser leurs échanges, notamment pour palier la problématique des soins donnés de manière forcée et non consentie. Ce groupe a cherché, à partir des séances de danse et de délibération collective, à

²⁶ Dans l'ouvrage *The Oxford Handbook of Dance and Wellbeing*, la partie 3 est dédiée aux apports de la danse pour l'éducation, la partie 4 pour la collectivité et la partie 5 pour la santé. Karkou, V. *et al.* (2017), *The Oxford Handbook of dance and wellbeing*.

²⁷ Laugier, S. (2015), « Care, Environnement and Global Ethic », p. 129 et 139.

²⁸ *Ibid.*, p. 283-284.

²⁹ Laugier, S. (2015), « Care, Environnement and Global Ethic », p. 285.

former une justice sociale au sein (1) des relations présentes, (2) d'une approche intersectionnelle, (3) d'un processus fondé sur des relations et un sens de communauté³⁰. La sensibilité cinétique présente au sein de la danse a donc permis de communiquer des informations tacites concernant l'organisation et la participation des membres du groupe. Eales n'avait pas donné de règles de conduite préalables afin qu'une collaboration fluide se mette en place. Travail délibératif s'est construit afin de donner une voix à chacune des personnes présentes. Au sein de ce groupe de danse, les sensations cinétiques de confort et d'inconfort ont apporté des conditions grâce auxquelles chacun.e a appris à être sensible aux besoins et aux limites du reste du groupe. Elles ont modifié leur manière de se relier aux autres, car elles ont porté attention envers leurs privilèges et les dynamiques d'exclusion³¹ à partir de leurs mouvements.

3. Justice épistémique

Nous allons maintenant considérer cet apport politique des éthiques du care envers la sensibilité cinétique au sein de l'injustice épistémique. Nous présenterons ensuite une pratique favorable au développement de l'agentivité épistémique incarnée et vulnérable des agent.e.s.

3.1. *Savoirs et stratégies*

Miranda Fricker théorise deux formes d'injustice qui portent atteinte à l'agentivité épistémique. L'*injustice testimoniale* concerne un déficit de crédibilité donné arbitrairement si la personne énonciatrice appartient à un groupe social non-dominant. L'*injustice herméneutique* consiste en ce qu'un groupe non-dominant n'a pas de termes afin de signifier l'expérience systémique de violence vécue. Cette injustice est un déficit indu d'intelligibilité. Elle nous intéresse ici, car c'est ce manque de termes que nous tentons de contrer concernant le savoir

³⁰ *Ibid.*, p. 281.

³¹ Voici un témoignage d'une danseuse : « I really like your guys' emphasis on disability [leadership], working in a space where I need to negotiate my own privilege, and not jump in and silence people » (*Ibid.*, p. 289).

que notre corps peut nous enseigner à propos de mécanismes tacites d'oppression. Dans le *Routledge sur l'injustice épistémique*, Alexis Shotwell soutient l'importance d'une connaissance « implicite » pour palier à la dévalorisation du savoir expérientiel et incarné comparé à celui qui est propositionnel et réflexif. En ce sens, Shotwell reprend la distinction de Gilbert Ryle entre le « savoir-faire » et le « savoir propositionnel » afin de la remettre en question³². « Le savoir-faire » est lié à l'apprentissage par l'expérience, les gestes et les mouvements. La distinction entre le corps et l'esprit persiste ici par les deux types de savoirs désignés par Ryle. Tout comme le corps, le « savoir-faire » est moins considéré que le « savoir propositionnel », lié à l'activité rationnelle de l'esprit. Le problème vient de la dévaluation qui découle de cette distinction. Par analogie avec la mise à l'écart de la vulnérabilité, nous constatons un rejet de la sensibilité et de la dépendance corporelle dans la formation du savoir. Selon Shotwell, la focalisation sur les savoirs propositionnels manque d'autres ressources épistémiques que les groupes non-dominants peuvent utiliser afin de signifier leurs expériences³³. Cette restriction est une injustice herméneutique. Les ressources épistémiques sont l'ensemble d'éléments (concepts, imaginations sociales, arts, méthodes scientifiques, pratiques, affects) desquels nous dépendons pour rendre intelligible des expériences au sein d'un monde appauvri et heurté par les systèmes d'oppression³⁴. Shotwell défend que le concept de *connaissance implicite* puisse inclure des savoirs propres à des expériences tacites d'oppression. Catala appuie la légitimité de ces connaissances afin de développer une conception pluraliste de l'agentivité épistémique. Cette théorie pluraliste permet alors de reconnaître comme agent.e épistémique des personnes utilisant davantage des ressources épistémiques non propositionnelles (savoir-faire, inscription sociale dans les corps, affects), par exemple, certaines personnes ayant des handicaps mentaux. Cette conception

³² Shotwell, A. (2017), « Forms of Knowing and Epistemic Resources », p. 79-81.

³³ « My central argument is that focusing on propositional knowledge as though it is the only form of knowing worth considering is itself a form of epistemic injustice. Such a focus neglects epistemic resources that help oppressed people craft mire just worlds » (*Ibid.*, p. 79).

³⁴ *Ibid.*, p. 86.

pluraliste de l'agentivité donne alors de la visibilité à des injustices tacites envers la capacité des agent.e.s à générer du savoir. Cela soulève les interrogations suivantes : quelles seraient des formes tacites d'oppression et quel est le lien entre la sensibilité cinétique et la connaissance implicite ?

Alia Al Saji et Iris Marion Young ont affirmé l'importance de la sensibilité des corps pour l'expression et la compréhension de la subjectivité, mais aussi pour montrer les stratégies que ces sujets incarnés adoptent afin de répondre à un espace organisé par des normes sociales. Dans *Bodies et Sensings : On the uses of Husserlian Phenomenology for Feminist Theory*, Al Saji montre que les corps sont des surfaces sensibles, car elles sont parcourues par un ensemble de sensations cinétiques qui forment un relief selon les affects prédominants qui attirent l'attention sur certaines de ces sensations³⁵. Cela rejoint la compréhension de l'animation des corps selon Sheets-Johnstone à partir de cette même sensibilité cinétique. La prédominance des affects varie selon les sensations internes du corps, comme le mouvement de la respiration des organes, mais aussi selon le contexte extérieur qui comprend les conditions sociales. L'espace n'est jamais neutre, car, tout comme le corps, il se forme avec les normes sociales qui le régulent³⁶. Al Saji reprend alors la description faite par Young de la « motilité » des corps pour l'expression de la subjectivité des hommes et des femmes aux États-Unis en 1980. Young explique que l'éducation a encouragé les hommes à s'appropriier l'espace et leur corps pour l'expression de leur subjectivité. L'espace est perçu pour la réalisation de leur projet dans le monde. En opposition à cela, les femmes ont appris à restreindre leur mobilité et à comprendre l'espace comme étant dédié à l'expression d'autres sujets. Cette différence vient des règles sexistes qui régulent nos interactions sociales, où les femmes se trouvent au

³⁵ « The body is, rather, a field or a spread of sensings » (Al Saji, A. (2010), « Bodies and sensings : on the uses of husserlian phenomenology for feminist theory », p. 12-14).

³⁶ « [...] bodies form themselves intracorporeally within the social, cultural, and political field »; « our bodies are not constructs, epiphenomena of ideological systems, but the encumbered and thick nexus of meaning (often implicit through which sociality, historicity, materiality and subjectivity intertwine [...]) » (*Ibid.*, p. 19-20).

sein d'un paradoxe : (1) Elles sont des êtres humains, soit des sujets à part entière; (2) mais elles sont également les objets de définitions sexistes qui entravent l'expression de leur subjectivité, notamment par une discipline et un contrôle qu'elles exercent continuellement sur la mobilité de leur corps, comme s'il ne leur appartenait pas vraiment³⁷. Al Saji reprend ces descriptions de l'incarnation du groupe social des femmes comme ce qui suit :

It is in this sense that women's bodies, in many modern Western cultures, are perceived to be more touchable than others, to be objects for reifying and sexualising, particularly masculine, touch. In response to this possessive touch, feminine embodiment seems habituated to a certain defensive, tactile self-containment. Drawing on Iris Marion Young's work on feminine spatiality, we may say that, within a social field where it constantly risks unwanted and intrusive touch, feminine embodiment becomes constituted as occupying a narrow and enclosed space, inhibited from touching upon the space of others³⁸.

Le corps est un lieu sensible où il est possible de porter attention envers des conditionnements sociaux qui contraignent son appropriation en tant qu'expression de sa subjectivité dans le monde³⁹. Al Saji explique que ces conditionnements s'inscrivent dans les corps à travers les habitudes de comportements⁴⁰. Toutefois, Al Saji et Young ajoutent que les corps ne sont pas seulement marqués par les systèmes d'oppression. En effet, à partir de leurs sensibilités, les agent.e.s incarné.e.s développent des stratégies de résistance pour

³⁷ Young, I. M. (1980), « Throwing Like a Girl: A Phenomenology of feminine body comportment motility and spatiality », p. 148.

³⁸ Al Saji, A. (2010), « Bodies and sensings : On the uses of Husserlian phenomenology for feminist theory », p. 20.

³⁹ « Bodily experience can be the ground of our awareness of social structures of oppression and the site where complicity subversion or resistance are enacted » (*Ibid.*, p. 20).

⁴⁰ « Social positionality is inscribed in the lived body through habit. Habit works differently; habit is at once a function of my body's location within different systems of oppression, and it is generative of my concrete embodiment as receptivity, felt capacity ("I can"), and style » (*Ibid.*, p. 20).

négocier avec des menaces d'intrusion ou de violences. Or l'apprentissage cinétique des corps nous permet justement de remettre en question nos habitudes de mouvements afin d'habiter et d'explorer le monde différemment⁴¹. Certes, nous ne pouvons pas sortir des conditionnements, car ils sont présents dès notre enfance puisque nous imitons les gestes et les postures de nos pairs, eux-mêmes conditionnés. Toutefois, ni le degré de liberté cité par Sheets-Johnstone dans la variation de nos sensations cinétiques, ni la proposition de Shotwell de reconnaître une connaissance implicite qui rend justice à des savoirs incarnés, ne peuvent être négligés. Dans son article « Bodily Knowledge. Epistemological Reflection on Dance », Parviainen affirme que la sensibilité cinétique offre la possibilité de choisir une manière de se mouvoir dans le monde⁴². Nous pouvons ajouter à cela que ce choix inclue des stratégies de résistances envers l'organisation sociale et par là même d'identifier les menaces présentes pour les rendre intelligibles.

3.2. L'exemple du Wendo

Si (1) les sensations des corps peuvent fournir des informations sur l'organisation sociale de l'espace et (2) une connaissance implicite leur donner de la visibilité, comment communiquer ces informations et cette connaissance? Outre la recherche de termes afin de reconnaître la participation des corps et de leur sensibilité cinétique à l'agentivité, nous pensons qu'une justice épistémique peut prendre la forme d'un apprentissage pratique dans l'optique de familiariser les agent.e.s avec leur sensibilité cinétique respective. Le Wen-Do, par exemple, est un art martial dont l'objectif est l'émancipation, en tant que groupe social. Nous ajoutons que les activités sportives, les activités manuelles et artisanales, lorsqu'elles sont pratiquées en se concentrant sur l'écoute de la sensibilité du corps en mouvement, peuvent également aider les agent.e.s à développer leur attention afin

⁴¹ « [...] they are ways for bodies that feel themselves objectified to live through and respond to an oppressive social context » (*Ibid.*, p. 21).

⁴² « Bodily Knowledge does not involve a mere technique or the production of a skill; together with the body's reflectivity it offers possibilities to move » (Parviainen, J. (2002), « Bodily Knowledge : Epistemological Reflections on Dance », p. 19).

de reconnaître de manière légitime les informations propres à ces sensations corporelles. Il suffit que les consignes demandent aux agent.e.s de porter attention envers leurs sensations et que leurs mouvements soient générés à partir de ces sensations. L'intérêt de cet apprentissage est de permettre à l'agent.e de se familiariser avec sa sensibilité cinétique. En se familiarisant avec cette sensibilité, elle peut lui être plus facilement et rapidement accessible au quotidien au sein de l'espace public. Cette sensibilité peut développer sa perception envers des situations et des mécanismes tacites d'oppression auxquels elle peut être confronté.e, tel que l'intrusion dans son espace. Cette sensibilité peut aussi lui permettre de modifier ses habitudes de comportement afin de prendre en compte cette sensation d'insécurité ou de menace et de développer plusieurs stratégies au sein de l'espace social.

Afin d'éclaircir cela, nous nous arrêtons sur l'exemple du Wen-Do, car c'est un art martial qui favorise l'agentivité des femmes, en apprenant à porter attention envers certaines de ses habitudes incarnées et en générant de nouvelles. Il fut créé par Anne et Dr. Ned Paige en 1964 au Canada, suite au décès de Kitty Genovese dans les rues de New York. Cet art martial a vu le jour afin de donner des outils d'auto-défense aux femmes pour développer des stratégies de réponses et de protections face à des agressions. Il enseigne, à partir de nos vulnérabilités, à augmenter nos «I cans» moteurs ainsi que notre confiance et notre assurance à l'égard de nous-mêmes et de nos corps dans l'espace. Il se compose à la fois d'apprentissages de techniques d'autodéfense et de partages dans un groupe des peurs et des expériences de violences que chacune rencontre ou a rencontrées. L'objectif est de les reconnaître et de les rendre intelligibles, par exemple, valider en groupe que l'expérience partagée est une forme de violence systémique. Le fait de rendre intelligibles ces expériences favorise leur agentivité épistémique. Par ailleurs, le partage au sein du Wen-Do passe également par la ré-expérimentation de ce que les participantes acceptent de mettre en scène de ces situations vécues, afin de pouvoir se positionner de façon à trouver des sensations d'intégrité et de sécurité soutenues par la présence du groupe. Un des premiers exercices, par exemple, est (1) de se déplacer comme nous le faisons chacune habituellement, en étant attentives à la manière dont nous marchons dans cet espace, (2) d'ajouter ensuite une

détermination et une confiance dans nos mouvements. La croyance selon laquelle cet espace n'est pas là pour soi émerge au sein de ces exercices. Nous observons alors l'habitude de nous déplacer avec contrôle, prudence et défense, parfois avec peur. Conséquemment, l'objectif est d'explorer d'autres manières de se déplacer à partir de ces états observés. Ainsi, le Wen-Do est une pratique de réappropriation de l'espace par l'acquisition de nouveaux mouvements corporels, et ce à partir de l'état de vulnérabilité dans lequel nous sommes. C'est également une pratique politique favorisant l'agentivité des femmes dans un contexte où l'espace public leur est implicitement hostile. En formant ces habitudes, tout comme d'autres gestes que nous souhaitons faire, il est possible de se déplacer dans les espaces sociaux de manière assurée, à l'écoute de nos vulnérabilités et de nos sensations cinétiques. Cette assurance nous apprend à affirmer cet espace comme étant le nôtre et à résister à ce qui nous empêche de le comprendre comme tel.

Conclusion

Ainsi, à la question, « comment la vulnérabilité de la sensibilité cinétique donne-t-elle accès à une agentivité épistémique? », nous avons d'abord réhabilité le concept de sensibilité cinétique en tant que connaissance, afin de reconnaître le rôle du corps au sein du savoir. Les atouts de cette sensibilité cinétique sont : (1) l'accès pédagogique envers son corps comme apprentissage de soi, du monde et des autres, et (2) la formation d'un répertoire de possibilités de mouvements. Cet apprentissage sensible reconnaît la vulnérabilité des agent.e.s et donne des conditions d'appropriation de son corps grâce au développement de ce répertoire de mouvements. Cela est utile aux recherches féministes afin de déconstruire la conception du sujet séparé de son corps. Ensuite, nous avons observé comment les éthiques du care ajoutent une dimension politique à la vulnérabilité des corps. Une revalorisation structurelle, c'est-à-dire économique, politique et sociale, de cette vulnérabilité y est revendiquée. En outre, la sensibilité cinétique favorise le développement d'une attention envers des enjeux tacites de privilèges et d'exclusions au sein de situations d'interactions sociales. Enfin, nous avons montré en dernière partie que la vulnérabilité des corps doit être considérée par

la justice épistémique. La sensibilité cinétique donne des informations sur les stratégies que les agent.e.s utilisent pour négocier leur participation et leur échange au sein d'espaces organisés par des normes sociales. La connaissance implicite proposée par Shotwell appuie la reconnaissance de savoirs générés par le corps et la théorie pluraliste de Catala inclut des formes d'agentivités et d'injustices épistémiques non propositionnelles. Nous avons alors illustré cela avec le Wen-Do, car cet art martial favorise le développement d'une agentivité épistémique pluraliste, c'est-à-dire propositionnelle et non propositionnelle.

Les mouvements des corps, leur sensibilité et leur vulnérabilité détiennent une force et une beauté dans leur manière d'habiter le monde que nous commençons à peine à considérer. Pourtant, elle est présente dans chaque geste que nous faisons et grâce auquel nous nous comprenons dans le monde. Ce savoir est à la portée de chaque agent.e incarné.e et animé.e par la sensibilité de son corps. La danse tout comme d'autres pratiques corporelles sont des expériences où une justice a lieu, celle de se donner le droit d'apprendre avec ce corps vulnérable et de reconnaître l'importance de sa participation au monde.

Bibliographie

- Al Saji, A. (2010), « Bodies and sensings : On the uses of Husserlian phenomenology for feminist theory », *Continental Philosophy Review*, vol. 43, n° 1, p. 13-37.
- Bruyère, F. (2011), *L'éthique du care*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 127 p.
- Catala, A. (2020), « Metaepistemic Injustice and Intellectual Disability : a Pluralist Account of Epistemic Injustice », *Ethical Theory and Moral Practice*, vol. 23, p. 755-766.
- Eales, L. et D. Goodwin, (2015), « “We all carry each other, sometimes”, care sharing as social justice practice in integrated dance. », *Leisure/Loisir*, vol. 39, n° 2, p. 277-298.
- Fricker, M. (2010), *Epistemic Injustice. Ethics and the Power of Knowing*, New York, Oxford University Press, 188 p.
- Gilligan, C. (1982), *In a Different Voice*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 184 p.

- Karkou, V. *et al.* (2017), *The Oxford Handbook of Dance and Wellbeing*, Oxford, Oxford University Press, 1010 p.
- Laugier, S. (2015), « Care, environnement et éthique globale », *Cahier du genre*, vol. 2, n° 59, p. 127-152.
- Newen, A. *et al.* (2018), *The Oxford Handbook of 4E Cognition*, Oxford, Oxford University Press, 390 p.
- Parviainen, J. (2002), « Bodily Knowledge: Epistemological Reflections on Dance », *Dance Research Journal*, vol. 34, n° 1, p. 11-26.
- Sheets-Johnstone, M. (2010), *The primacy of movement*, Amsterdam et Philadelphia, John Benjamin Publishing Company, 574 p.
- Shotwell, A. (2017), « Forms of Knowing and Epistemic Resources » dans Kidd, I. J. *et al.* (dir.), *The Routledge Handbook of Epistemic Injustice*, New York, Routledge, 419 p.
- Tronto, J., C. (1993), *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*, New York & London, Routledge, 226 p.
- Young, M., I. (1980), « Throwing Like a Girl », *Human Studies*, vol. 3, p. 137-156.